

# **LA SANTÉ : DU PUBLIC À L'INTIME**

Sous la direction de  
**ANASTASIA MEIDANI**  
**ÉMILIE LEGRAND**  
**BÉATRICE JACQUES**

RECHERCHE      SANTÉ      SOCIAL



# La santé : du public à l'intime

Sous la direction de  
Anastasia **MEIDANI**  
Émilie **LEGRAND**  
Béatrice **JACQUES**

2015  
PRESSES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

Collection  
R E C H E R C H E , S A N T É , S O C I A L  
*dirigée par François-Xavier Schweyer*

LE PHOTOCOPILLAGE MET EN DANGER L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE DES CIRCUITS DU LIVRE.  
*Toute reproduction, même partielle, à usage collectif de cet ouvrage est strictement interdite sans autorisation de l'éditeur (loi du 11 mars 1957, code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992).*

© 2015, Presses de l'EHESP, Avenue du Professeur-Léon-Bernard - CS 74312 - 35043 Rennes Cedex  
ISBN : 978-2-8109-0336-8  
[www.presses.ehesp.fr](http://www.presses.ehesp.fr)

---

## Table des matières

<b>Liste des auteurs</b> .....	3
<b>Introduction, Anastasia Meidani, Émilie Legrand, Béatrice Jacques</b> .....	5
 <b>Première partie</b>	
<b>VERS UN MOUVEMENT DE DÉ-PRIVATISATION DE LA SANTÉ ?</b> .....	15
<b>Chapitre 1. Des malades rendus visibles par le droit ? L'expérience judiciaire individuelle et collective des victimes du Distilbène, Emmanuelle Fillion, Didier Torny</b> .....	19
Le dossier du Distilbène dans un contexte d'affaires sanitaires .....	20
Le tribunal, lieu risqué de défense d'une cause.....	23
Publiciser la cause au-delà des procès.....	28
Conclusion.....	34
<b>Chapitre 2. À l'intersection du public et du privé : la médicalisation du grand âge à travers la prise en charge de la maladie d'Alzheimer en France et en Grèce, Anastasia Meidani</b> .....	37
Le cadre théorique et les orientations analytiques.....	38
Le dispositif méthodologique.....	40
L'expérience du vieillir au sein de la sphère publique.....	41
Du public au privé : prise en charge médicalisée et accompagnement du malade.....	45
Conclusion.....	52
<b>Chapitre 3. Être public, Être privé : l'expérience d'hommes en fauteuil roulant, Pierre Dufour</b> .....	55
Du handicap aux manières d'être handi.....	56
L'injonction de se présenter valide .....	59
L'expérience Cal'handis.....	62
Conclusion.....	65
<b>Chapitre 4. Une publicisation de l'entre-soi : quand les patients atteints de cancer prennent la parole, Sandrine Knobé</b> .....	69
Prendre la parole pour s'entraider .....	72
Déléguer la parole pour revendiquer .....	76
Conclusion.....	80

## Deuxième partie

<b>DU PRIVÉ DANS LE PUBLIC ? .....</b>	83
<b>Chapitre 5. Transferts de responsabilité entre sphère publique et privée : le cas de la prévention des épidémies de dengue en Martinique et en Guyane, <i>Elise Mieulet, Cécilia Claeys</i>.....</b>	87
Des politiques publiques tournées vers la normalisation des comportements individuels et de l'espace privé .....	90
Résistance des populations aux campagnes de sensibilisation : de la divergence taxonomique au renvoi de la responsabilité .....	94
Les enjeux de la tension entre responsabilités privées et publiques : identité, territorialité, modernité .....	98
Conclusion.....	101
<b>Chapitre 6. Un projet d'éducation thérapeutique en tension entre normes publiques, comportements privés et diversité culturelle, <i>Cécile Fournier</i>.....</b>	105
Le cas du diabète : une prévention des complications qui se heurte aux habitudes socioculturelles .....	108
Une persistance des tensions dans le programme d'ETP .....	114
Conclusion.....	118
<b>Chapitre 7. Quand des médecins libéraux participent à une politique publique sans toujours s'y impliquer : les généralistes et le dépistage organisé des cancers, <i>Géraldine Bloy, Nathalie Adhéra, Laurent Rigal</i>.....</b>	123
Un discours volontiers critique, dominé par des logiques professionnelles privées .....	128
La participation au dépistage organisé en pratique : entre collaboration consentie et laisser-faire .....	133
Conclusion.....	138
<b>Chapitre 8. Les institutions publiques, Internet et la santé : de l'offre publique aux usages privés, <i>Joëlle Kivits, Sophie Gendarme</i>.....</b>	141
L'Internet-santé, lieu de rencontre incertain entre usages privés et information publique .....	143
L'administration de la santé sur Internet.....	147
Conclusion.....	154

## Liste des auteurs

- ADHÉRA Nathalie, médecin généraliste, université Paris-Descartes.
- BLOY Géraldine, sociologue, maître de conférences en sociologie, université de Bourgogne, laboratoire d'économie de Dijon (LEDi), UMR CNRS 6307.
- CLAEYS Cécilia, sociologue, maître de conférences en sociologie, Aix-Marseille Université, laboratoire Population environnement et développement (LPED), UMR 151-IRD.
- DUFOUR Pierre, sociologue, post-doctorant en sociologie, université de Toulouse-Jean-Jaurès, laboratoire interdisciplinaire Solidarités, sociétés, territoires – centre d'études des rationalités et des savoirs (LISST-CERS).
- FILLION Emmanuelle, sociologue, maître de conférences en sociologie à la Maison des sciences sociales du handicap (MSSH, EHESP/ CNSA), chercheuse associée au centre de recherche Médecine, sciences, santé, santé mentale, société (CERMES3).
- FOURNIER Cécile, médecin de santé publique, doctorante en santé publique et sociologie, université Paris-Sud, CERMES3, CNRS UMR 8211, INSERM U988, EHESS Paris-Descartes.
- GENDARME Sophie, chef de projet en santé publique, service d'épidémiologie et évaluation cliniques, pôle S2R, CHU Nancy.
- JACQUES Béatrice, sociologue, maître de conférences en sociologie, université de Bordeaux, centre Émile Durkheim.
- KIVITS Joëlle, sociologue, maître de conférences en sociologie, université de Lorraine, École de santé publique, EA 4360 Apemac.
- KNOBÉ Sandrine, sociologue, ingénierie de recherche, université de Strasbourg, laboratoire Sport et sciences sociales (E3S, EA-1342).

LEGRAND Émilie, sociologue, maître de conférences en sociologie, université du Havre, IDEES.

MEIDANI Anastasia, sociologue, maître de conférences en sociologie, université de Toulouse-Jean-Jaurès, LISST-CERS.

MIEULET Élise, doctorante en sociologie, Aix-Marseille Université, laboratoire Population, environnement et développement (LPED), UMR 151 AMU-IRD.

RIGAL Laurent, médecin, maître de conférences de médecine générale, université Paris-Descartes, INSERM CESP 1018, université Paris-Sud, INED.

TORNY Didier, sociologue, directeur de recherche, RiTME, INRA.

---

## Introduction

*Anastasia Meidani,  
Émilie Legrand, Béatrice Jacques*

La santé devient aujourd’hui le lieu d’interrogations sociales, mais de quelle santé s’agit-il ? De celle que nous expérimentons lorsqu’au fond de notre lit, tisane et bouillotte à l’appui, nous maudissons ce virus hivernal ? Ou bien de celle discutée dans les campagnes de prévention promouvant qui la vaccination, qui le dépistage du cancer ? Au fond, qu’est-ce qui distingue ces deux façons de questionner notre rapport à la santé ? Une simple approche par l’individuel ou par le collectif ? N’y a-t-il pas un intérêt à questionner au plus près, ce qui se joue dans l’articulation public/privé ?

Élaboré comme un essai sociologique résolument empirique, cet ouvrage vise à rappeler, à l’épreuve des terrains les plus divers, que les expériences de la santé, de la maladie, de la vieillesse et du handicap se constituent à l’intersection de la sphère privée et de la sphère publique. De ce point de vue, l’objet sociologique dont il est question ici, prend un tout autre relief. Qu’il s’agisse du cancer, du grand âge, du handicap, d’e-santé, de la dengue, du devenir judiciaire de problèmes de santé ou des pratiques préventives à propos du diabète, chacune des contributions de cet ouvrage montre combien l’articulation privé/public ouvre la voie à une intelligibilité pertinente des phénomènes sociaux qui opèrent dans le champ de la santé. Invitant le sociologue à porter son regard sur ce qui s’échange et circule entre la sphère privée et la sphère publique de la santé, l’ouvrage appelle ainsi à un changement de focales sociologiques (Chanal, 2008).

### La valeur heuristique de l’articulation privé/public de la santé

La santé a depuis longtemps en France un statut mixte : affaire privée autant qu’affaire publique, notamment depuis le développement

de l’hygiénisme au XIX<sup>e</sup> siècle. De même, la porosité des frontières entre la sphère publique et la sphère privée n’est pas une réalité récente. Il semble même qu’aujourd’hui ces deux sphères soient difficilement dissociables et de plus en plus imbriquées. Par ailleurs, la santé publique est devenue une institution majeure, elle dé-privatise les actes et les préoccupations de santé. Mais ce processus est-il exploré à partir d’enquêtes concrètes ? Se décline-t-il de la même manière selon les terrains investis ? Quelles tensions l’animent ? Quels enjeux le délimitent ?

Alors que les études sociologiques en matière de santé se sont abondamment développées depuis les années 1970, contribuant progressivement à fonder ce champ de recherches en France (Carricaburu, Ménoret, 2006 ; Herzlich, Pierret, 2010), les analyses sur les questions de la santé qui prennent comme point d’entrée l’articulation privé/public (Demainly, 2013) sont plus rares, même si cette articulation apparaît ici ou là comme toile de fond des propos. Avec cet ouvrage, consécutif à une journée d’étude organisée par le RT19 de l’Association française de sociologie<sup>1</sup> (et le réseau des jeunes chercheurs santé et société), nous souhaitons engager une réflexion et contribuer à une compréhension des débats actuels autour des questions de santé qui se trouvent à la lisière de ces deux sphères. Ainsi, en en faisant le point de départ de leur réflexion, les auteurs adoptent une posture originale et inédite.

Ce livre a donc pour ambition d’explorer les multiples facettes d’une telle approche, ses contradictions, les constructions de compromis auxquelles elle donne lieu. Il s’agira en particulier de décrire et d’analyser les déplacements des frontières entre les pratiques de santé considérées comme publiques et les pratiques considérées comme privées, ainsi que les tensions politiques entre approche publique et approche privée du soin. Plus concrètement, cet ouvrage part du principe suivant : dès leur naissance jusqu’à leur mort, les individus sont régulièrement confrontés à des expériences de santé et des institutions sanitaires qui orientent leurs représentations sociales et leur rapport à la maladie. Si la santé fait toujours société, force est de constater que le rapport à la santé quitte le registre strictement privé, intime et confidentiel, pour être publicisé et advenir comme lieu d’interrogations sociales. Le présent ouvrage se propose alors d’analyser les enjeux de cette dynamique dans ses configurations sociétales contemporaines, tout en questionnant le déplacement du curseur dans la gestion des

---

1. L’appel à communication a été rédigé collectivement par le bureau du RT19, « Santé, médecine, maladie et handicap », pour la journée d’étude du 23 octobre 2012, intitulée : « La santé aujourd’hui : affaire privée, affaire publique ? » Durant la période 2011/2013, les membres du bureau étaient : B. Jacques, E. Legrand, A. Meidani, B. Eyraud, J.-S. Eidelman, L. Demainly, L. Pourtau et E. Zolesio.

affaires de santé et les modalités de gouvernementalité des conduites qui les sous-tendent.

Si nous pouvons constater une certaine extension de la sphère publique de la santé et de son espace d'action, par la montée des normes de performance ou le devoir d'entretenir son capital-santé, le mouvement inverse est aussi présent. Les sphères publique et privée de la santé ne constituent pas deux univers en soi, clos et unidimensionnels, et leur constitution progressive n'a rien de stable ou d'univoque. Loin d'opposer catégoriquement ces deux sphères, il s'agira pour nous de réfléchir l'espace de leur intersection et les mutations en cours, au-delà des juxtapositions dichotomiques non-opérantes. En effet, si leur coprésence peut être envisagée à l'intérieur d'une même question de santé, c'est surtout leur articulation poreuse et mouvante qui interpelle. Pour étudier cette dynamique et les mouvements de (dé)publicisation des affaires de santé qui en résultent, il convient d'examiner les moyens par lesquels se réalise cette connexion entre l'intime et le public.

Certes, la santé publique médiatisée par des dispositifs biopolitiques étend la légitimité de son paradigme et ses tentatives de régulation des conduites privées pouvant aboutir à une certaine standardisation des conduites de santé, à une publicisation des parcours de soins et des usages « privés » des corps. Mais cette emprise publique sur les pratiques de santé individuelles n'est pas sans activer des résistances. Ainsi, de la sphère privée émanent des pratiques, des logiques, des normes et des valeurs sanitaires qui, à leur tour, encadrent et régulent la sphère publique de la santé. C'est à la sociologie de se demander ce qui favorise ce double processus et les mutations de l'espace sociopolitique de la santé qui en résultent.

Au sein de ce processus, l'ordonnancement de l'espace privé selon les normes institutionnelles presuppose la reconnaissance de la légitimité de ses références normatives par les acteurs privés. Il en est de même pour l'ordonnancement de l'espace public, selon les normes profanes, qui presuppose la reconnaissance de l'altérité par les acteurs publics. En conséquence, seule une reconnaissance mutuelle de la légitimité des normes de ces deux sphères, publique et privée, de la santé permettrait de lever les tensions qui traversent leur intersection. Toutefois, un déséquilibre demeure : l'arène institutionnelle bénéficie d'une reconnaissance bien plus aboutie que la sphère privée et tend à contraindre l'expression individuelle et les tentatives des acteurs privés de négocier leur normalité sociale. Sous l'autorité des professionnels, les individus ont plutôt l'impression que leur expérience de santé et leur travail de soins se trouvent jugés, contrôlés, dirigés, surveillés, bref normés.

Une asymétrie existe alors entre les attentes institutionnelles, conformes aux normes de la sphère publique, et les acteurs privés qui, pour leur part, cherchent parfois à les tenir à distance. Dans l'espace privé, l'individu tend à compenser en se détachant des recommandations sanitaires ou du circuit de soins qui lui est proposé. Les auteurs mettent en lumière les tensions qui sont au cœur de cette articulation public/privé et les régulations qui prennent place tant dans les organisations domestiques que dans les organisations de soins professionnels. En effet, l'ensemble des contributions dévoile la complexité des articulations qui opèrent entre individu, institutions de santé et sphère familiale.

Ainsi, l'ouvrage révèle aussi bien les manières dont les sociétés s'emparent des questions de santé, que celles dont les acteurs s'engagent dans des pratiques qui façonnent des dispositifs institutionnalisés. Ici, parler de l'articulation privé/public, c'est parler d'une expérience de santé qui resitue le malade dans son environnement personnel, familial, socioprofessionnel, culturel, etc., en prenant en compte les politiques sanitaires de prévention et de soins qui la traversent. De la sorte, le présent ouvrage montre combien les dimensions publiques et privées sont interdépendantes en matière de santé et s'influencent réciproquement.

La réflexion, dont il est question ici, suppose donc une orientation analytique articulée autour d'une double échelle d'analyse : macro et microsociologique. Le premier niveau fait appel à un cadre social, idéologique, et politique qui s'appuie sur un dispositif législatif, un ordre institutionnel et professionnel, bref, à un espace public. Quant au niveau microsociologique, il relève de l'espace privé. Il renvoie aux modalités de l'action individuelle au quotidien et interroge les mécanismes décisionnels des acteurs impliqués dans l'univers de la santé.

## Du privé au public, du public au privé

La santé n'est jamais seulement pleinement la nôtre. Elle prend sens et s'auto-construit par les défis collectifs qui lui sont donnés et auxquels elle est sommée de répondre. Inscrite dans un vaste système normatif, symbolique et institutionnel dont les mécanismes sociaux méritent d'être décrits, la santé n'existe pas en soi.

Le système de santé français est marqué par la « légitimité *a priori* du corps médical à dire le sain et le malsain » (Drulhe *et al.*, 2011 : 11). Pour le dire avec Marc Loriol, « la maladie est une affaire de traitement médical dont la qualité ne pourrait être garantie que par une médecine » (2002 : 10). Toutefois, ce système de santé interroge. Par exemple, s'il a pu être jugé par l'OMS comme l'un des meilleurs

au monde en 2001 et si cette représentation est encore souvent présente dans le discours commun, il n'en reste pas moins qu'il s'agit du système de santé où les inégalités sociales de santé sont parmi les plus fortes en Europe. Autre exemple : en dépit de politiques publiques incitatives, le déploiement d'une véritable démocratie sanitaire dans laquelle le patient citoyen fait valoir ses droits est interrogé (Drulhe *et al.*, 2011 ; Schweyer, 2014). Ces failles, que nous ne faisons que pointer, questionnent l'adéquation du système de santé aux attentes des citoyens et ouvrent une brèche pour penser la manière dont le privé s'immisce dans le public et inversement.

Dans un travail récent, Marcel Calvez (2014) soulignait que les approches sociologiques de l'univers de la santé ont tendance à se focaliser sur l'ordre institutionnel des soins professionnels en délaissant les espaces ordinaires de soins. Si nous ne pouvons pas passer sous silence les travaux sur la production domestique de santé (à l'image de ceux de Geneviève Cresson [1998] et d'autres auteurs) essentiellement développés dans le cadre des études féministes, force est de constater que, dans la majorité des cas, l'accent est mis sur le travail des professionnels (qui, à titre individuel ou collectif, interviennent dans l'univers des soins) laissant en retrait l'espace ordinaire de la santé. Ce constat confirme l'apport de cet ouvrage dont l'originalité s'ancre sur son angle d'approche. En effet, les contributions de cet ouvrage permettent d'analyser les normes et les valeurs en vigueur dans le monde ordinaire, situées plus ou moins à proximité, ou à distance, de celles du monde professionnel. Pour le dire autrement, l'articulation privé/public permet de penser la production de la santé sous des configurations hybrides et de croiser les problématiques du monde institutionnel et du monde ordinaire. L'étude de cette articulation ne se contente pas de s'inscrire dans une de ces sphères de la santé. Elle s'appuie sur des conventions entre les différents acteurs qui réglementent l'exercice de leur pouvoir. La porosité de cette interface facilite la circulation des acteurs et de leurs savoirs, participant de la sorte à la recomposition des frontières entre expertise profane et expertise professionnelle et soutenant l'élaboration de compromis.

Mais comment expliquer cette imbrication croissante ? La coprésence d'états pathologiques et de déficiences fonctionnelles ainsi que les défaillances et les insuffisances de l'offre institutionnelle déplacent une part accrue des soins dans la sphère privée. Plus concrètement, les limites de l'intervention professionnelle, la fragmentation des lieux de soins, les modalités organisationnelles des dispositifs socio-sanitaires et des services d'aide, au même titre que la complexification des situations de soins, la coprésence d'une multitude de professionnels, ou encore le récent virage familialiste des politiques publiques, déterminent les formes de connexion, plus au moins sclérosées, entre

la sphère publique et la sphère privée de la santé. La sphère privée se présente alors comme une sortie de secours possible. Le public en appelle ainsi au privé et consolide une sorte de perméabilité entre les deux sphères.

En somme, ce que montre chacun des chapitres de cet ouvrage, c'est que l'articulation de la sphère privée et de la sphère publique ne se fait pas dans un mouvement univoque, mais bien dans un double sens. Du privé au public certes ; mais cette santé publique, pour se déployer, doit souvent s'accommoder et s'ajuster aux « contraintes » du privé, voire dans certains cas se « personnaliser ». Ainsi, le privé s'enchâsse dans le public, jusqu'à parfois générer un ajustement des messages de santé publique diffusés. Nous avons choisi de montrer d'une part, que nous assistons à un mouvement de « dé-privatisation » de la santé (première partie) et, d'autre part, à une individualisation ou personnalisation de la santé publique, ce qui revient à dire qu'il y a bien du privé dans le public (seconde partie).

### **Vers un mouvement de dé-privatisation de la santé**

La première partie s'intéresse au mouvement de dé-privatisation de la santé, à ses ressorts, ses enjeux, ses limites. Ce faisant, elle porte moins sur la façon dont se construisent les problèmes publics (Gilbert, Henry, 2009 ; Fillion, 2009), à l'exemple des travaux de certains politistes (Henry, 2007 ; Jouzel, 2013), qu'à la manière dont les patients exposent sur la place publique leurs problèmes de santé pour, selon les cas, obtenir une reconnaissance de leurs maux (Fillion, Torny, chapitre 1), acquérir une place dans l'espace social (Dufour, chapitre 3), conquérir des droits (Knobé, chapitre 4), prétendre à une prise en charge institutionnelle (Meidani, chapitre 2).... Chacune des contributions, à sa manière, met en évidence la configuration d'un modèle de citoyen inédit, corollaire indispensable au mouvement de dé-privatisation. Actif, autonome, susceptible d'avoir un avis sur sa maladie, son handicap, son vieillissement et/ou son traitement, désireux de participer au processus décisionnel, cet acteur mobilise des savoirs de forme et de statut divers, ancrés sur le partage d'expériences plurielles, parfois en concurrence avec le savoir médical.

Ce processus de dé-privatisation peut prendre des voies diverses telles que les médias, comme l'ont révélé les récentes affaires du Mediator ou des prothèses mammaires PIP ou, dans leur sillage, les blogs Internet (Dufour, chapitre 3). Le droit et le devenir judiciaire d'affaires privées de santé constituent aussi une voie possible à ce processus de publicisation (Fillion, Torny, chapitre 1). Mais la reconnaissance de problèmes de santé épouse dans certains cas d'autres mouvements de dé-privatisation, à l'image de celui impulsé par le processus de médicalisation

de l'existence (Meidani, chapitre 2) ou encore à l'exemple des structures associatives de patients (Knobé, chapitre 4). Les contributions présentées dans la première partie, sans prétendre à l'exhaustivité, permettront d'explorer quelques-unes des voies de collectivisation suivies.

Indépendamment du chemin emprunté ou du cas de figure illustré, un dénominateur commun demeure : par-delà la diversité des scènes explorées, cette publicisation de la santé privée contribue à conférer une visibilité, voire une légitimité, sociale et/ou scientifique, à un problème de santé obéré lorsqu'il est confiné à l'espace privé. Parallèlement, elle met en relief les stratégies déployées par les acteurs pour déjouer les risques de disqualification d'eux-mêmes et de leur expérience. Les travaux permettent ainsi d'analyser la place et le devenir des expériences de santé rendues publiques et la légitimité des pouvoirs attribués aux savoirs experts et profanes. Tout se passe comme si par cette dé-privatisation, le dommage de santé, présent certes pour soi, venait exister aussi pour autrui (la science, la société, la justice) afin, espère-t-on, d'obtenir reconnaissance voire réparation.

Toutefois, ce passage du privé au public ne va pas de soi et peut faire l'objet de restrictions dont les raisons tiennent d'ailleurs, nous semble-t-il, aux conditions de sa réalisation. En effet, nous venons d'établir qu'un tel mouvement s'appuyait sur un modèle d'usager acteur, de citoyen actif, autonome, éclairé. Or, les travaux sur la démocratie sanitaire ont bien montré les limites de sa concrétisation (Schweyer, 2014), en particulier parce qu'elle « reste soumise aux rapports sociaux et aux inégalités de ressources contingentes » (Pennec, Le Borgne-Uguen, Douquet, 2014 : 8). Par ailleurs, ce mouvement de publicisation de la santé privée s'appuie sur le dévoilement, sur les scènes médiatique, sociale et/ou juridique, d'histoires intimes souvent dramatiques pour soi-même et ses proches, que d'aucuns préfèrent préserver pour soi et laisser derrière soi une fois la période « aiguë » (bien que souvent longue) dépassée. En outre, s'inscrire dans une démarche collective nécessite de penser la réparation en ces termes, c'est-à-dire avant tout pour ce collectif. Or beaucoup continuent légitimement de chercher d'abord des solutions pour eux-mêmes et secondairement pour le collectif. En somme, s'inscrire dans un tel mouvement suppose de dépasser son histoire singulière, ses normes et valeurs de référence au profit de revendications plus universelles, mais parfois très éloignées des premières, mettant alors à l'épreuve les frontières du soi.

## Du privé dans le public

La deuxième partie de l'ouvrage montre que si la santé peut clairement relever de la sphère publique, sinon de la santé publique,

elle ne s'autosuffit pas pour autant et doit alors emprunter au privé. Elle se transforme à l'aune des spécificités individuelles, culturelles (Fournier, chapitre 6) et du groupe (y compris dans les corps professionnels), quitte à modifier un peu ses messages et ses ambitions pour espérer bénéficier d'un minimum de réceptivité (Kivits, Gendarme, chapitre 8). Tout message de prévention qui ne fait pas ce travail d'adaptation au public sera d'une part, mal reçu et, d'autre part, malgré tout retravaillé par la population cible (Mieulet, Claeys, chapitre 5). Les individus, quel que soit leur groupe d'appartenance, s'approprient l'information en répondant parfois globalement au programme de santé publique, le plus souvent en détournant ou en contournant le message pour le rendre plus intelligible avec les pratiques privées. Pour Habermas (1962), si la sphère publique surplombe la sphère privée, il n'empêche que le privé peut et parfois est contraint d'être révélé (Fournier, chapitre 6) sous des formes qui doivent être malgré tout contrôlées (Kivits, Gendarme, chapitre 8). Ainsi ces contributions nous permettent de penser que l'on assiste à une forme de politisation de l'intime. Malgré la diversité des pratiques du privé, l'expérience commune d'une action publique tend à harmoniser les discours et les pratiques d'(in)observance du groupe visé. « La société civile et la sphère privée sont traversées par des réseaux informels qui permettent aux citoyens de débattre de leurs problèmes et des solutions à apporter, fabriquant ainsi une opinion publique au sens fort du terme : une opinion fondée en raison et soumise au principe d'universalisation des intérêts. Les échanges privés précèdent et préparent un débat public structuré. La société civile devient une instance d'évaluation de l'action de l'État et de ses insuffisances » (Blanc, Causer, 2005).

Plus largement, cette partie interroge le fonctionnement du système social de santé. On y voit des praticiens qui bricolent avec les recommandations qui leur sont faites afin d'articuler valeurs, logiques professionnelles et attentes de l'État (Bloy *et al.*, chapitre 7; Fournier, chapitre 6) et des usagers qui, face à des procédés de normalisation des comportements individuels, peuvent s'engager dans des pratiques de contestation notamment en dénonçant un désengagement de l'État (Mieulet, Claeys, chapitre 5). Le privé a cette capacité à renvoyer vers le public des affaires de santé. L'ensemble des textes montre par ailleurs que le système de protection sociale français, focalisé sur l'accès aux soins, envisage la santé sous le spectre du traitement de la maladie, réservant à la prévention une place périphérique et peu prestigieuse. Elle demeure en effet le parent pauvre du système de santé français tandis que les autres dépenses sanitaires ne cessent de croître (Loriol, 2002).

Pour conclure, les analyses proposées dans cet ouvrage rendent compte des modalités d'articulation entre la sphère publique et la

sphère privée de la santé qui varient sensiblement selon les espaces et les temporalités étudiés. L'étude des expériences des individus malades, âgés ou en situation de handicap, ainsi que de leurs proches, engagés dans des temps et des espaces de production de la santé diversifiés, donne à voir, dans une perspective étendue, des articulations complexes avec les acteurs institutionnels, les professionnels de santé, les dispositifs de soins, les droits des usagers et les régimes de protections sociales. Les questionnements sociologiques considèrent la diversité de ces expériences au regard de différents états de santé et de maladie pour mieux rendre compte des évolutions en cours dans cette articulation public/privé.

Interrogeant tantôt les cadres sociaux de l'organisation de la santé et les acteurs chargés de leur mise en œuvre, tantôt les acteurs de la sphère privée, cette articulation de la sphère publique à la sphère privée de la santé devient le socle de la démocratie sanitaire. Conditionné par des rapports sociaux inégalitaires, le périmètre de l'interface privé/public et sa concrétisation renvoient à des ressources contingentes, ressources propres aux contextes organisationnels, à leur ancrage territorial, aux individus et à leur entourage (Schweyer, 2014).

Ces questions complexes sont abordées à partir de l'analyse fine de phénomènes qui font écho à la vie ordinaire. Les auteurs proposent des pistes explicatives et ouvrent la voie à des formes d'action interventionniste, intersectorielle.

Cet ouvrage s'adresse ainsi à tous : étudiants, chercheurs, professionnels de santé, usagers... Chacun pourra y puiser des éléments pour enrichir la réflexion à un niveau théorique aussi bien que pratique.

## Références bibliographiques

- Blanc M., Causer J.-Y. (2005), « Privé – public : quelles frontières ? », *Revue des sciences sociales*, 2005, n° 33, p. 8-11.
- Calvez M. (2014), « La négociation du soin et la situation de maladie. Questions pour la sociologie médicale », in Pennec S., Le Borgne-Uguen F., Douguet F. (dir.), *Les négociations du soin. Les professionnels, les malades et leurs proches*, Rennes, PUR, p. 41-50.
- Carricaburu D., Ménoret M. (2006), *Sociologie de la santé : institutions, professions, maladies*, Paris, Armand Colin, (2<sup>e</sup> édition).
- Chanal P. (2008), *La société vue du don. Manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, Paris, La Découverte, coll. « TAP/Bibliothèque du MAUSS ».
- Cresson G. (1998), *Le travail domestique de santé*, Paris, L'Harmattan.
- Demainly L. (2013), « La santé : affaire privée ? Affaire publique ? De la domination dans la santé à la domination par la santé », *Socio-logos*, n° 8.
- Drulhe M., Sicot F. (dir.) (2011), *Santé à cœur ouvert. Sociologie du bien-être, de la maladie et du soin*, Toulouse, PUM.

- Fillion E. (2009), *À l'épreuve du sang contaminé. Pour une sociologie des affaires médicales*, Paris, EHESS.
- Gilbert C., Henry E. (2009), *Comment se construisent les problèmes de santé publique ?*, Paris, La Découverte.
- Habermas J. (1962), *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- Henry E. (2007), *Amiante, un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Rennes, PUR.
- Herzlich C., Pierret J. (2010), « Au croisement de plusieurs mondes : la constitution de la sociologie de la santé en France (1950-1985) », *Revue française de sociologie*, vol. 51, n° 1, p. 121-148.
- Jouzel J.-N. (2013), *Des toxiques invisibles. Sociologie d'une affaire sanitaire oubliée*, Paris, EHESS.
- Loriol M. (2002), *L'impossible politique de santé publique en France*, Toulouse, Érès.
- Pennec S., Le Borgne-Uguen F., Douguet F. (2014), « Introduction. Des négociations en santé : entre souhait de développement et maintien des tensions », in Pennec S., Le Borgne-Uguen F. et Douguet F. (dir.), *Les négociations du soin. Les professionnels, les malades et leurs proches*, Rennes, PUR, p. 7-25.
- Schweyer F.-X. (2014), « Le soin négocié, la participation des usagers et l'action publique », in Pennec S., Le Borgne-Uguen F. et Douguet F. (dir.), *Les négociations du soin. Les professionnels, les malades et leurs proches*, Rennes, PUR, p. 27-40.



# **LA SANTÉ : DU PUBLIC À L'INTIME**

---

Sous la direction de  
**ANASTASIA MEIDANI**  
**ÉMILIE LEGRAND**  
**BÉATRICE JACQUES**

**D**ans la période contemporaine, plus que jamais, les expériences de la santé, de la maladie, de la vieillesse et du handicap se constituent à l'intersection des sphères privée et publique. D'un côté la santé publique «dé-privatise» les actes et les préoccupations de santé, de l'autre, les pratiques individuelles façonnent certains dispositifs institutionnels et/ou législatifs et en même temps se «dé-singularisent». Les individus doivent à la fois se réapproprier le message institutionnel et être en capacité de donner à une expérience intime un caractère public.

Si la sociologie de la santé s'est amplement développée depuis les années 1970, l'interface public-privé et la porosité de ses frontières a été peu interrogée. Les analyses de cet ouvrage apportent un nouveau regard sur ce qui circule entre les sphères privée et publique afin de rendre intelligibles les mécanismes sociaux qui sous-tendent cette interface.

Comment s'opère le mouvement de dé-privatisation de la santé, selon quels ressorts, enjeux, limites ? Comment le privé s'immisce-t-il, façonne-t-il, imprègne-t-il la sphère publique de la santé ? En partant des situations empiriques les plus représentatives, cet ouvrage invite sociologues, étudiants, professionnels de santé, usagers et citoyens à porter leur attention sur l'articulation public/privé dans le champ de la santé.

**Anastasia Meidani** est maîtresse de conférences en sociologie à l'université Toulouse 2 et chercheure au LISST-CERS.

**Émilie Legrand** est maîtresse de conférences en sociologie à l'université du Havre et chercheure à l'UMR IDEES.

**Béatrice Jacques** est maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Bordeaux et chercheure au Centre Émile Durkheim.

Avec *les contributions de* : N. Adhéra, G. Bloy, C. Claeys, P. Dufour, E. Fillion, C. Fournier, S. Gendarme, B. Jacques, J. Kivits, S. Knobé, É. Legrand, A. Meidani, É. Mieulet, L. Rigal, D. Torny.

ISBN: 978-2-8109-0336-8



9 782810 903368

[www.presses.ehesp.fr](http://www.presses.ehesp.fr)

22 €

F2I5253